

Fondamentaux de l'assurance chômage dans le secteur privé

Maîtrisez les règles d'indemnisation issues de la convention du 15 novembre 2024 : conditions d'ouverture des droits, calcul du SJR et de l'ARE, différés, dégressivité, bonus-malus. Une journée pour répondre avec justesse aux salariés et anticiper le coût chômage des ruptures.

 DURÉE 1 jour · 7 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■ ■ ■ Fondamentaux	 SECTEUR Secteur privé
--	---	---	---

OBJECTIFS

- 1 Appliquer les règles d'indemnisation issues de la convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024
- 2 Vérifier les conditions d'ouverture des droits selon le mode de rupture : licenciement, rupture conventionnelle, fin de CDD, démission
- 3 Calculer l'ARE d'un salarié : salaire journalier de référence, taux, plancher et plafond, durée, différés
- 4 Anticiper l'incidence de la dégressivité, du rechargement des droits et du cumul allocation-salaire
- 5 Mesurer l'effet du bonus-malus sur la contribution chômage de l'entreprise et les leviers pour le maîtriser

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, responsables et gestionnaires RH, gestionnaires de paie, juristes d'entreprise, managers appelés à répondre aux questions des salariés sur leurs droits en cas de rupture.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation accessible sans connaissance préalable de la réglementation d'assurance chômage.

PROGRAMME

1 Le cadre : la convention du 15 novembre 2024

- Architecture du régime : rôle de l'Unédic, de France Travail et des employeurs
- Champ d'application et entrée en vigueur des nouvelles règles
- Les évolutions à retenir : mensualisation du versement, aménagements applicables aux seniors
- Où trouver les textes de référence et comment suivre leurs évolutions

2 L'ouverture des droits selon le mode de rupture

- La privation involontaire d'emploi : licenciement, rupture conventionnelle, fin de CDD, rupture de la période d'essai
- Démissions ouvrant droit à indemnisation : démissions légitimes et démission pour projet professionnel
- Condition d'affiliation minimale et période de référence : le décompte en pratique
- Inscription, délai d'attente et point de départ de l'indemnisation

3 Le calcul de l'allocation, pas à pas

- Salaire de référence et salaire journalier de référence : rémunérations retenues, plafonnement des jours non travaillés
- Montant de l'ARE : formules de calcul, allocation minimale, plafonds
- Durée d'indemnisation et dégressivité applicable aux hautes rémunérations
- Différés d'indemnisation : indemnités de congés payés et indemnités supra-légales de rupture
- Rechargement des droits et cumul allocation-salaire en cas de reprise d'activité
- Protection sociale du demandeur d'emploi : maladie, retraite, complémentaire santé

Fondamentaux de l'assurance chômage dans le secteur privé

PROGRAMME

SUITE

4 Le versant employeur : coûts et stratégie

- Bonus-malus sur la contribution chômage : secteurs concernés, mécanique de modulation, leviers de maîtrise des fins de contrat
- Ce que le salarié percevra après la rupture : intégrer l'ARE dans une négociation de départ
- Attestation employeur et obligations déclaratives : fiabiliser les données transmises
- Cas pratiques : trois calculs complets (licenciement avec indemnité supra-légale, fin de CDD, démission pour projet professionnel)

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat exerçant en droit du travail
- ✓ Convention du 15 novembre 2024 intégrée à l'ensemble des développements
- ✓ Grille de calcul ARE remise aux participants et réutilisable en entretien de départ
- ✓ Double lecture systématique : droits du salarié et coût pour l'employeur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposé structuré des règles de la convention d'assurance chômage en vigueur
- ✓ Démonstration de calcul commentée pas à pas
- ✓ Cas pratiques chiffrés corrigés collectivement
- ✓ Quiz intermédiaires de vérification des acquis
- ✓ Questions-réponses sur les situations rencontrées par les participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 12 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.